

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	42 (1934)
Heft:	8
Artikel:	Les devises de la Croix-Rouge
Autor:	Gielgud, L. E. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-547299

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les devises de la Croix-Rouge.

Un certain nombre de sociétés nationales de la Croix-Rouge ont adopté des devises qu'elles associent à l'emblème de la Croix-Rouge. Il est intéressant d'observer que la devise la plus habituelle *Inter arma caritas*, employée par le Comité international de Genève depuis de longues années, n'a pas été adoptée universellement par les sociétés nationales, comme on aurait pu s'y attendre. Néanmoins, elle est utilisée occasionnellement par plusieurs sociétés, et d'une manière régulière, par les Croix-Rouges de Norvège, du Portugal et de Roumanie. Une légère variante, *Inter inimicos charitas*, est employée par les Croix-Rouges de Cuba et du Guatemala.

Un autre groupe de sociétés — celles de Colombie, de Costa-Rica et du Panama — ont pour devise: *Neutralité et Charité*.

D'autres sociétés ont préféré adopter des devises toutes différentes, de manière à préciser le fait que la Croix-Rouge agit en temps de paix, aussi bien qu'en temps de guerre. La Croix-Rouge yougoslave se sert de la devise suivante, rédigée dans la langue nationale: «*En temps de guerre et de paix, montrez-vous secourables et travaillez au maintien de la santé.*»

Les sociétés de la Croix-Rouge du Brésil, du Chili, de l'Equateur, du Pérou et du Paraguay ont traduit cette idée en latin, sous une forme qui ressemble beaucoup à l'expression habituelle *Inter arma caritas*. Leur devise est *In pace et in bello charitas*.

La même formule, en danois, est utilisée par la Croix-Rouge du Danemark.

Enfin, un certain nombre de sociétés ont cherché des sources d'inspiration

plus personnelles. L'Union des Femmes de France (Croix-Rouge française), imprime: *Auxilium advolat*; la Croix-Rouge espagnole: *In hoc signo salus*; la Croix-Rouge uruguayenne: *la Charité du Christ*, et la Croix-Rouge mexicaine: *Charité et Patriotisme*.

La Croix-Rouge argentine va plus loin que toutes les autres dans son désir de préciser l'action du temps de paix de la Croix-Rouge. Elle a simplement adopté la formule de l'art. 25 du Pacte de la Société des Nations et des Statuts de la Ligue: *Prévient la maladie, atténue la souffrance, améliore la santé*.

Malgré cette diversité de formules, il reste probablement vrai que la plupart des membres de la Croix-Rouge, à la recherche d'une devise caractéristique de leur travail, continuent à penser en termes de la devise originelle *Inter arma caritas*. Néanmoins, il est intéressant de constater, à titre d'exemple, que les dirigeants de la Croix-Rouge en Grande-Bretagne, sensibles à l'importance croissante de l'œuvre en temps de paix, ont discuté longuement, au cours d'un congrès récent, de l'opportunité d'adopter la formule *Inter arma et in pace caritas*, ou quelque autre formule approchante, comme étant la devise internationale la mieux appropriée au mouvement de la Croix-Rouge dans son ensemble. Si cette question fait l'objet d'un examen international, peut-être surgirait-il un jour une proposition tendant à souligner, par le choix de la devise, l'universalité de la Croix-Rouge, et recommandant l'adoption, par toutes les sociétés, d'une devise unique, sur laquelle l'accord se serait fait au préalable.

La seule critique qui pourrait être adressée à une formule comprenant le mot «charité», est que cette expression qui éveille l'idée d'aumône et, à un certain degré, de distinctions entre les classes sociales, lui donnerait un sens un peu particulier et légèrement désuet.

La formule «Servir», dont on a abusé au cours des dix dernières années pour des buts commerciaux, est probablement, malgré tout, l'expression qui décrit de la manière la plus exacte les rapports de la Croix-Rouge avec ceux qu'elle secourt. Il

n'est pas inutile de souligner le fait que la devise de la Croix-Rouge de la Jeunesse, «Je sers», a été adoptée par les juniors dans presque tous les pays du monde. S'il s'agissait un jour de choisir une formule unique, associée à l'emblème de la Croix-Rouge dans tous les pays et en toutes circonstances, il est possible que la formule des juniors: «Je sers», soit celle qui rallierait la majorité des suffrages.

*L. E. de Gielgud.
Bulletin de la Ligue des Sociétés
de la Croix-Rouge.*

Delegiertenversammlung des Schweizerischen Roten Kreuzes in Luzern am 30. Juni / 1. Juli 1934.

Wer einer alten Bauernregel Glauben schenkt, dass es am Sonntag regnet, wenn der Freitag nass ist, der ist mit gemischten Gefühlen Samstag früh nach Luzern aufgebrochen, denn er wusste, dass Luzern bei Regenwetter eben nicht seine herrliche Lage und seine Schönheiten zur Geltung bringen kann. Aber er hatte sicherlich auch nicht damit gerechnet, dass die allmächtigen Stadtväter von Luzern ganz besonders gut sich mit Petrus verstehen und dass dieser ihnen für unsere Rotkreuzversammlung das schönste Wetter in Aussicht gestellt hatte. Luzern übt immer eine grosse Anziehungskraft auf seine Besucher aus. Wer zudem darüber orientiert war, dass ein kleines, aber sehr rühriges Organisationskomitee, mit Herrn *Albert Schubiger*, dem unermüdlichen Präsidenten des Zweigvereins, an der Spitze, für die Aufnahme, Unterkunft und auch für den gemütlichen Teil vorgesorgt hatte, dem wurde auch die lange Fahrt durch das Emmental und das Entlebuch mit seinen

20 Stationen nicht zu lange. Am Bahnhof erhielt man in sehr zuvorkommender Weise Auskunft durch ein Quartierbureau, Pfadfinderinnen wiesen einem den Weg zum Hotel. Hervorheben möchten wir, dass das Quartierbureau durch zwei Rotkreuzfahnen recht deutlich sich in der Bahnhofshalle hervorhob, so dass es leicht gefunden werden konnte. Wir möchten diese deutliche Bezeichnung künftigen Uebernahmestellen von Delegiertenversammlungen bestens empfehlen. — Luzern mit seinen vielen Hotels bot Unterkunftsmöglichkeit genug, aber auch da muss alles wohl vorbereitet sein, wenn die Sache klappen soll. Das war es auch, so dass man über die ganze Organisation nur ein Lob hörte. — Der Samstagnachmittag wurde zu Besuchen der Sehenswürdigkeiten der Stadt benutzt. Der Gletschergarten mit seinem Löwendenkmal erhielt zahlreiche Besucher, nicht minder die im neuen Kongress- und Kunsthau untergebrachten, recht mannigfaltigen Kunstaustausstellen,